

OBSERVATOIRE CLIMAT-ÉNERGIE

RÉSULTATS POUR L'ANNÉE 2017

OBSERVATOIRE CLIMAT-ÉNERGIE

Où en est la France ?

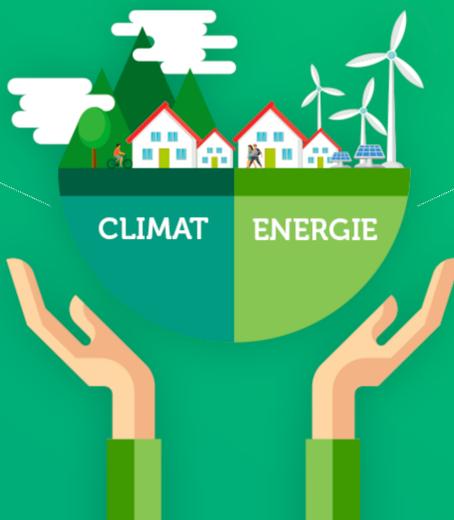
Trois ans après le vote de la Loi de transition énergétique pour la croissance verte, le temps de l'évaluation est venu. Cet outil vise à faire un état des lieux régulier de la transition énergétique et des objectifs climat de la France, et à identifier les domaines pour lesquels des mesures complémentaires sont encore nécessaires.

+6,7%

en 2017

Écart par rapport à l'objectif de diminution des émissions globales de gaz à effet de serre

[EN SAVOIR +](#)



+4,2%

en 2017

Écart par rapport à l'objectif de diminution de la consommation d'énergie

[EN SAVOIR +](#)

L'ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES AU SERVICE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Trois ans après le vote de la loi de Transition énergétique pour une croissance verte et l'adoption de l'accord de Paris, et au moment où les nouvelles versions de la Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC) et de la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE) sont en cours de discussion en France, une évaluation s'impose.

L'Observatoire Climat-Énergie, développé par le Réseau Action Climat et le CLER-Réseau pour la transition énergétique, permet d'établir un état des lieux accessible et partagé sur les trajectoires climatique et énergétique de la France.

Il s'appuie sur les indicateurs définis dans la Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC) et la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE), déclinaisons de la Loi de Transition énergétique pour une croissance verte. Issus des sources officielles citées dans ces documents, et notamment du Service de la Donnée et des Études Statistiques (SDES) du Ministère de la Transition écologique et solidaire, **les chiffres présentent exclusivement des écarts par rapport à des objectifs.**

LES RÉSULTATS 2017 DE L'OBSERVATOIRE CLIMAT-ÉNERGIE

L'observatoire Climat-Energie propose un accès au travers deux axes : climat, avec les indicateurs de la SNBC, et énergie avec les indicateurs de la PPE.

CLIMAT

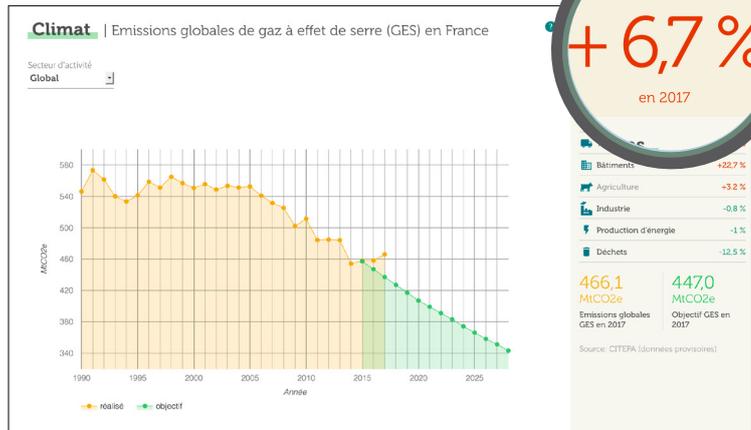
Sur le volet climat, l'observatoire Climat-Énergie indique l'évolution des émissions de gaz à effet de serre nationales par rapport aux budgets carbone fixés dans la SNBC en 2015. Les émissions sont ensuite déclinées par secteurs (avec les budgets carbone sectoriels). Enfin, pour chaque secteur, des indicateurs ont vocation à donner des clés pour expliquer les éventuels écarts sur les émissions sectorielles.

Concernant les émissions de gaz à effet de serre, les chiffres présentés sont ceux produits par le CITEPA, au périmètre défini dans le protocole de Kyoto. Les données 2017 sont actuellement provisoires. Elles seront mises à jour dès que les données définitives seront publiées.

Émissions de gaz à effet de serre nationales

Les émissions domestiques de gaz à effet de serre¹ ont augmenté en 2016 et 2017 après une baisse plus ou moins régulière depuis 2005. Elles dépassent en 2017 de 6,7 % le budget carbone. Les trois secteurs les plus émetteurs (transports, bâtiments, agriculture) dépassent les objectifs pour 2017, et expliquent cet écart.

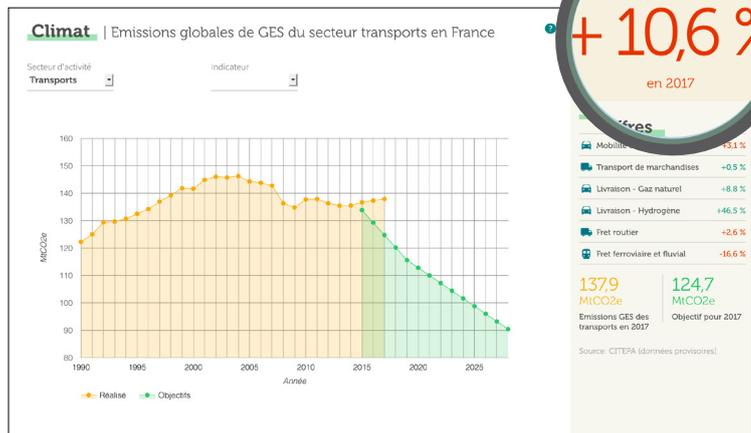
1. Le périmètre est celui qui est défini dans le protocole de Kyoto : émissions de gaz à effet de serre (CO₂, CH₄, N₂O, HFC, PFC, SF₆, NF₃) produites sur le territoire national, France métropolitaine et certains territoires d'outre-mer (Guadeloupe, Guyane, Martinique, Mayotte, la Réunion, Saint-Martin), hors émissions du transport international et hors émissions nettes liées à l'utilisation des terres, aux changements d'affectation des terres et foresterie. Les données ne sont pas corrigées des variations climatiques.



Émissions de gaz à effet de serre des transports

Le secteur des transports est le premier secteur émetteur de gaz à effet de serre en France : il représente 29,6 % des émissions totales.

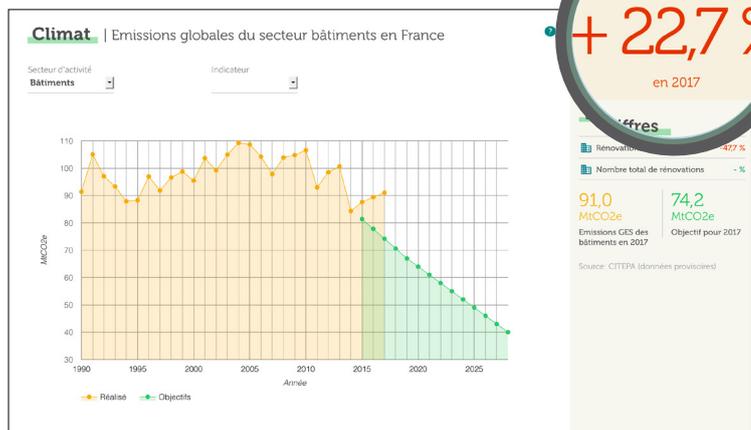
Dans ce secteur, les émissions ont augmenté en 2016 et 2017 et dépassent en 2017 de 10,6 % son budget carbone. Si les données relatives à certains des principaux indicateurs de suivi (émissions moyennes des véhicules neufs, part des modes doux dans les déplacements domicile-travail, etc.) ne sont pas disponibles, d'autres facteurs expliquent cet écart par rapport à l'objectif : le niveau de mobilité des voyageurs dépasse de 3,1 % la trajectoire pour 2017, la part du transport routier de marchandises de 2,6 % et, a contrario, la



part du transport de marchandises par des modes doux (ferroviaire et fluvial) reste en dessous de l'objectif 2017 (-16,6 %).

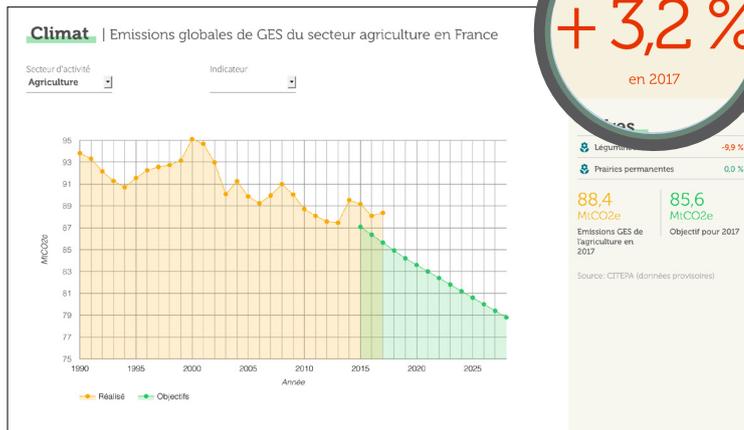
Émissions de gaz à effet de serre des bâtiments

Les émissions du secteur bâtiments augmentent de façon continue depuis 2014. En 2017, de tous les secteurs, l'écart par rapport à l'objectif est le plus important : +22,7 %. Les données relatives aux rénovations énergétiques des bâtiments du parc privé ne sont pas disponibles, mais tout laisse à penser que c'est le principal facteur explicatif de l'écart. En témoigne notamment le nombre de rénovations dans le cadre du programme "Habiter Mieux", destiné aux ménages modestes, qui depuis 2016, est en dessous de l'objectif fixé par l'Anah, l'Agence Nationale de l'Habitat (-47,7 % en 2017).



Émissions de gaz à effet de serre de l'agriculture

Les émissions du secteur agricole ont augmenté entre 2016 et 2017. Pour l'année 2017, le budget carbone est dépassé de 3,2 %. La surface des légumineuses, l'un des indicateurs de suivi, diminue entre 2016 et 2017, et l'objectif 2017 n'est donc pas atteint (-9,9 %). D'autres indicateurs seraient utiles pour mieux expliquer cet écart.



Émissions de gaz à effet de serre de l'industrie

Les émissions du secteur de l'industrie ont augmenté entre 2016 et 2017, mais le plafond fixé par le budget carbone 2017 est respecté (-0,8 %). Pourtant, le prix du carbone dans le cadre du marché européen d'échange de quotas d'émissions, l'un des indicateurs de suivi définis, est en dessous de l'objectif 2017 (-15,3 %).



ENERGIE

L'observatoire Climat-Energie s'appuie sur les indicateurs de la Programmation pluriannuelle de l'énergie publiée en 2016. Nous avons choisi de regrouper ces données en quatre axes : consommation d'énergie, énergies renouvelables, nucléaire et flexibilité.

Les chiffres 2017 sont issus des données provisoires du Bilan de l'énergie du SDES, publié en avril 2018. Les données définitives seront publiées en décembre, et seront mises à jour à ce moment-là.

Consommation d'énergie

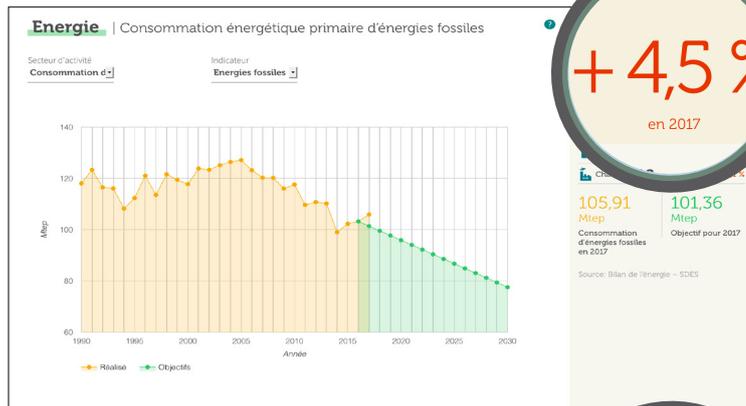
La loi sur la transition énergétique a fixé un objectif de baisse de 20 % de la consommation d'énergie en 2030 par rapport à 2012, et la PPE fixe des objectifs intermédiaires de -7 % en 2018 - dont le respect semble compromis, si la trajectoire actuelle est maintenue - et -12,6 % en 2023, par rapport à 2012.

En 2017, la consommation d'énergie a augmenté et dépasse de 4,2 % la trajectoire.



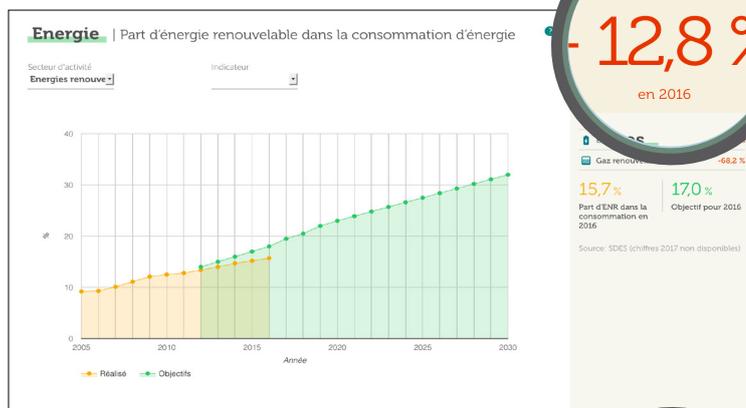
Consommation d'énergies fossiles

La consommation d'énergies fossiles augmente de façon continue depuis 2014. La loi de transition énergétique fixe un objectif de diminution de 30 % en 2030 par rapport à 2012. En 2017, la trajectoire dépasse de 4,5 % l'objectif. Pour les trois énergies fossiles prises en compte, les objectifs ne sont pas respectés en 2017 (+4,7 % pour le gaz naturel, +8,5 % pour les produits pétroliers, +7,1 % pour le charbon).



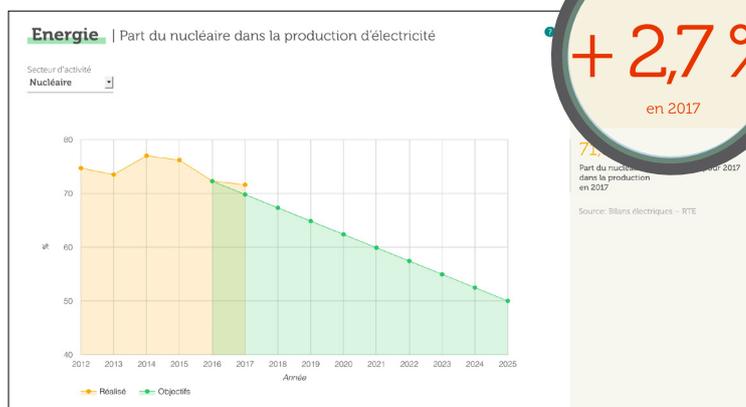
Energies renouvelables

La France a un objectif de 23 % d'énergies renouvelables dans sa consommation d'énergie en 2020 et de 32 % en 2030 (dans la loi sur la transition énergétique). Nous avons considéré une trajectoire linéaire pour l'atteinte de ces objectifs. Concernant la part des énergies renouvelables dans la consommation d'énergie, les données 2017 telles que définies dans la directive 2009/28/CE ne sont pas encore disponibles. Les chiffres concernant le réalisé s'arrêtent donc aujourd'hui à 2016. A cette date, la France a un retard de 12,8 % par rapport à la trajectoire.



Nucléaire

La loi sur la transition énergétique a fixé l'objectif d'une réduction de la part du nucléaire pour atteindre 50 % de la production d'électricité en 2025. Sans indication plus spécifique dans la PPE, nous avons fixé une trajectoire linéaire pour atteindre cet objectif. En 2017, la part du nucléaire a continué sa baisse, mais elle est à 2,7 % au-dessus de l'objectif.



UN OBSERVATOIRE POUR RENFORCER L'ACTION

L'Observatoire Climat-Energie va contribuer à établir un état des lieux partagé en France sur le climat et l'énergie, et, à partir de ce constat, devrait inciter à engager des actions plus ambitieuses si le cap fixé n'est pas tenu, ce qui est le cas pour 8 indicateurs sur 9 du tableau de bord pour 2017. L'évaluation des politiques climat-énergie et le suivi régulier des résultats ont vocation à devenir un enjeu fort, au même titre que le déficit du budget de l'Etat est scruté et commenté régulièrement.

L'Id드리, membre du comité de pilotage de l'Observatoire Climat-Énergie, a fait des propositions pour mieux piloter l'action climat de la France pour atteindre la neutralité carbone, en particulier en matière de gouvernance. La place donnée aux experts et aux acteurs de la société civile mérite d'être renforcée.

Les ONG proposent l'organisation d'un rendez-vous politique de haut niveau chaque année pour partager l'état des lieux sur le climat et l'énergie et engager de nouvelles mesures si les trajectoires ne sont pas en phase avec les objectifs, en impliquant les acteurs de la société civile (ONG, entreprises, syndicats, collectivités...). La cohérence entre les objectifs fixés et les politiques mises en oeuvre en sera renforcée.

LA CONCEPTION DE L'OBSERVATOIRE CLIMAT-ENERGIE

Le Réseau Action Climat et le CLER-Réseau pour la transition énergétique sont à l'initiative de cet Observatoire Climat-Énergie, dont le but est de réaliser une évaluation des résultats climatiques et énergétiques de la France et de leur donner davantage de place dans le débat public. Outil neutre, volontairement sans commentaires, **l'Observatoire met en avant des indicateurs avec des écarts par rapport à des objectifs officiels.**

L'Observatoire Climat-Énergie est à la disposition des journalistes, des décideurs publics et privés, des professionnels et du public, pour qu'ils se saisissent des enjeux climatiques et énergétiques de la France, puissent avoir un suivi annuel des trajectoires, et sur cette base, puissent proposer des mesures complémentaires si nécessaire. Sa vocation est de permettre un débat éclairé, à l'aide d'un état des lieux partagé.

MÉTHODOLOGIE

CHOIX DES INDICATEURS

La SNBC et la PPE définissent toutes deux une série d'indicateurs pour le suivi de leur mise en oeuvre.

Côté SNBC, l'indicateur principal est celui des émissions de gaz à effet de serre, globales et par secteur : transports, bâtiments, agriculture, industrie, énergie et déchets.

Pour la PPE, le choix a été fait de répartir les indicateurs dans quatre catégories principales, correspondant à des objectifs-phares de la loi : consommation d'énergie, nucléaire, énergies renouvelables et flexibilité.

Le choix définitif des indicateurs de suivi a répondu à trois exigences :

- La disponibilité des données ;
- L'existence autant que possible d'un objectif ou d'une trajectoire de référence ;
- L'impact de l'indicateur, c'est-à-dire son importance pour expliquer le respect ou l'écart par rapport à la trajectoire (en particulier pour les émissions de gaz à effet de serre).

Tous les indicateurs de suivi de la SNBC et de la PPE ne figurent donc pas dans l'Observatoire. La liste complète des indicateurs SNBC et PPE est rappelée en annexe. Certains d'entre eux seront intégrés à l'observatoire dès que les données 2017 seront disponibles.

Par ailleurs, des indicateurs autres que ceux de la SNBC et de la PPE pourraient être pertinents. C'est le cas par exemple des dépenses d'investissement en faveur du

climat du panorama des financements climat réalisé par I4CE. Pour cette première version de l'Observatoire Climat-Énergie, nous avons fait le choix de ne pas intégrer d'autres indicateurs que ceux de la SNBC et de la PPE pour partir d'une base partagée. D'autres indicateurs pourront être ajoutés dans des versions ultérieures.

LES DONNÉES

Pour ce qui est des chiffres et des données, ils sont systématiquement issus des sources qui sont citées dans les documents de planification. Dans les quelques cas où les données 2017 ne sont pas disponibles dans la source officielle citée, une source alternative a été choisie, en accord avec le Comité de Pilotage et les acteurs associés au projet. C'est surtout le cas pour l'électricité, où des données produites par RTE ont été intégrées en amont de celles du Bilan de l'énergie élaboré par le Service de la Donnée et des Études Statistiques (SDES) du Ministère de la transition écologique et solidaire.

DÉFINITION DES OBJECTIFS ANNUELS

Mis à part le budget carbone global, dont la SNBC donne une déclinaison annuelle, toutes les trajectoires futures ont fait l'objet d'une modélisation linéaire simple. Pour la PPE, l'année de référence est 2016, qui correspond à sa date de publication. Pour la SNBC, les budgets carbone datent de 2015. Les indicateurs de suivi sont quant à eux accompagnés soit d'un objectif chiffré, soit d'une trajectoire définie dans le scénario de référence (appelé AMS2-run2).

AXES D'AMÉLIORATION POUR UNE MEILLEURE ÉVALUATION

L'élaboration de l'Observatoire Climat-Énergie s'appuie sur des comparaisons entre des objectifs et des résultats réels.

Dans le cadre de l'élaboration de la SNBC, un certain nombre d'indicateurs de suivi n'ont pas été accompagnés d'objectifs chiffrés ou d'hypothèses dans le scénario de référence, rendant plus difficile l'analyse des résultats.

Par ailleurs, le développement de cet outil a mis en exergue l'existence de différences entre les données que les services statistiques des Ministères produisent et ceux issus d'autres organismes. Ceci est particulièrement vrai pour la PPE et les indicateurs liés à l'énergie, où des écarts existent entre les données produites par le SDES et RTE, par exemple. Une meilleure harmonisation ou une information plus claire sur les raisons de ces écarts serait utile.

Certains indicateurs nécessaires à l'évaluation des politiques publiques ne sont pas disponibles. Ainsi, concernant la rénovation des logements, il est très difficile d'avoir accès à des chiffres sur le nombre de rénovations annuelles en fonction du type de travaux. C'est pourtant l'un des enjeux du suivi du plan de rénovation. Enfin, il est ressorti de ce travail la difficulté pour des associations à obtenir l'intégralité des données, et notamment celles qui sont produites par des organismes privés (CEREN pour les données chauffage, bases de données Enerdata sur l'efficacité énergétique, GIREVE pour les points de recharge pour les véhicules électriques, etc.). Cette réalité semble contraire à un nécessaire objectif de transparence de l'information et complice l'appropriation par les citoyens des documents de planification, et donc des enjeux qui y sont liés.

COMITÉ DE PILOTAGE ET SOUTIENS

Afin d'accompagner le développement de l'Observatoire Climat-Energie, un Comité de Pilotage a été mis en place. Il est composé de personnalités qualifiées, issues de l'administration et des mondes de la recherche et de l'entreprise :

- Hervé Lefebvre, Chef du Service Climat à l'ADEME, Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie.
- Andreas Rüdinger, Chercheur Associé Pôle Énergie-Climat à l'IDDRI, Institut du Développement Durable et des Relations Internationales.
- Floriane Sauvage, Chargée de mission Stratégie Nationale Bas Carbone à la Direction Générale de l'Énergie et du Climat, Ministère de la Transition écologique et solidaire.
- Claire Tutenuit, Déléguée Générale, et David Laurent, Responsable du Pôle Climat et Ressources, à EpE, Entreprises pour l'Environnement.

Tout au long du projet, ils ont apporté leur expertise et leur éclairage sur le choix des indicateurs, la rigueur des données et la méthodologie en général, ainsi que sur les questions de représentation graphique et d'accessibilité de l'information.

Le projet a également compté sur le soutien du Service de la Donnée et des Études Statistiques du Ministère de la Transition écologique et solidaire. Il a surtout veillé à ce que le périmètre des données prises en compte dans l'Observatoire Climat-Energie, et notamment celles relatives à l'énergie, soit en adéquation avec celui des indicateurs définis dans la loi, la SNBC et la PPE.

Enfin, le développement de l'Observatoire Climat-Énergie a été rendu possible grâce au soutien financier d'ECF (European Climate Foundation), initiative philanthropique qui vise à promouvoir les politiques bas-carbone et à renforcer le leadership européen sur ces sujets.

Perspectives : évolutions et déclinaisons régionale et européenne

L'Observatoire Climat-Energie est une première version d'un travail de suivi et d'évaluation qui doit être réalisé de façon annuelle. Il a vocation à évoluer, pour intégrer :

- Les remarques et suggestions des utilisateurs ;
- Les chiffres mis à jour ;
- Les nouveaux indicateurs et objectifs qui seront définis dans les nouvelles versions de la PPE et de la SNBC actuellement en cours de discussion.
- De nouveaux indicateurs qui paraîtraient pertinents (ex. dépenses d'investissements en faveur du climat)

Au-delà de l'échelle nationale, l'Observatoire Climat-Energie pourrait également être étendu à d'autres niveaux géographiques :

- A l'échelle régionale, avec la généralisation des Schémas Régionaux d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET), à l'horizon 2019.
- A l'échelle européenne, au sein des autres Etats-Membres, avec la généralisation des Plans Nationaux Énergie Climat à horizon 2019-2020.

ANNEXE :

LISTE DES INDICATEURS CHOISIS ET DE CEUX QUI SONT MANQUANTS

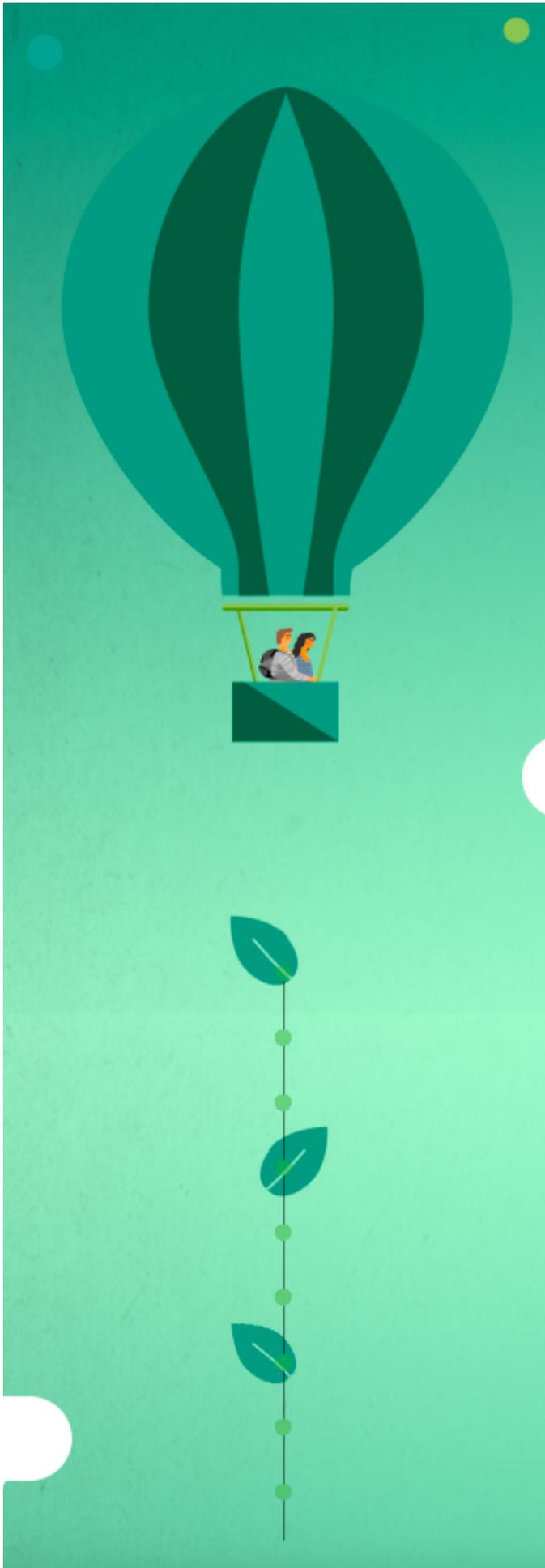
INDICATEURS SNBC	
GLOBAL	
Émissions globales de gaz à effet de serre (GES) en France	
Empreinte carbone de la France et des Français	Pas d'objectif chiffré
Consommation énergétique finale	Indicateur PPE
Consommation énergétique finale par unité de PIB	Pas d'objectif chiffré
Émissions de GES par unité d'énergie	Pas d'objectif chiffré
TRANSVERSAL	
Estimation des investissements totaux (privés et publics y compris collectivités) en faveur d'une société bas carbone	Pas d'objectif chiffré
TRANSPORTS	
Émissions globales de GES du secteur transports en France	
Émissions «scope 2» du secteur des transports (en répartissant les émissions induites par la «production d'énergie» entre les secteurs consommateurs d'énergie)	Pas d'objectif chiffré
Consommation finale d'énergie du secteur transports : pétrole, électricité, gaz, ENR	Pas d'objectif chiffré
Indicateurs de suivi	
Niveau de mobilité des voyageurs, en km	
Transport de marchandises par unité de PIB	
Nombre de stations de livraison de gaz	
Répartition des modes de fret dans les transports intérieurs (hors oléoducs) : routier, ferroviaire, fluvial, aérien	
Niveau de mobilité des voyageurs, en km/habitant	Données non disponibles
Taux d'occupation moyen des véhicules particuliers	Données non disponibles
Taux de chargement moyen des poids lourds	Données non disponibles
Consommation unitaire moyenne (L/100km) des véhicules particuliers neufs	Données non disponibles
Émission unitaire moyenne (gCO ₂ /km) des véhicules particuliers neufs	Données non disponibles
Estimation de la performance du parc des véhicules légers et des poids lourds (L/100km)	Pas d'objectif chiffré

Nombre total de stations de recharge pour l'électricité ouvertes au public (publiques ou privées)	Données non disponibles
Proportion de véhicules particuliers électriques ou hybrides acquis lors du renouvellement des flottes publiques	Pas d'objectif chiffré
Part des vecteurs énergétiques à faible contenu carbone par unité d'énergie, en analyse en cycle de vie («du puits à la roue») : gaz, électricité, énergie renouvelable (majoritairement biocarburant)	Données non disponibles
Part des véhicules à faibles émissions dans les ventes totales de véhicules : véhicules au gaz naturel (GNV), véhicules hybrides rechargeables (VHR), véhicules électriques	Données non disponibles
Part des transports en commun et mode doux (vélo et marche à pied) dans les déplacements domicile-travail de la population active	Données non disponibles
BÂTIMENTS	
Émissions globales de GES du secteur bâtiments en France	
Émissions «scope 2» du secteur «bâtiments» (en répartissant les émissions induites par la «production d'énergie» entre les secteurs consommateurs d'énergie)	Pas d'objectif chiffré
Consommation d'énergie du secteur résidentiel : charbon, électricité, gaz, pétrole, énergies renouvelables thermiques et déchets	Données non disponibles
Consommation d'énergie du secteur tertiaire : charbon, électricité, gaz, pétrole, énergies renouvelables thermiques et déchets	Données non disponibles
Indicateurs de suivi	
Nombre de logements rénovés dans le cadre du programme de lutte contre la précarité énergétique «Habiter Mieux» de l'Anah	
Consommation d'énergie des secteurs résidentiel et tertiaire, en distinguant l'usage chauffage (consommation du secteur résidentiel liée à l'usage chauffage, consommation du secteur résidentiel autre que chauffage, consommation d'énergie totale du secteur tertiaire)	Données non disponibles
Investissements dédiés à la transition énergétique (volet Bâtiment) : énergies renouvelables, rénovation énergétique, construction neuve / financements conduits par le secteur public, financements conduits par le secteur privé	Données non disponibles
Nombre de logements du parc privé rénovés, selon la performance : nombre total de rénovations, nombre de rénovations performantes ou très performantes	Données non disponibles
Taux de passage à l'acte des personnes ayant été conseillées via un espace info énergie (EIE)	Pas d'objectif chiffré
Part des déchets minéraux du BTP valorisés : récupération non énergétique (hors remblaiement), recyclage remblaiement, valorisation sous forme de matière totale	Données non disponibles
AGRICULTURE	
Émissions globales de GES du secteur agriculture en France	
Indicateurs de suivi	
Surface de légumineuses	
Surface en prairies permanentes	
Evolution des livraisons d'engrais azotés minéraux et organo-minéraux, comparée aux principales productions végétales (céréales, sucre de betterave et de canne, pommes de terre)	Données non disponibles
Indice de diversité des cultures arables par exploitation	Pas d'objectif chiffré
Importations, exportations et production de tourteau en France	Pas d'objectif chiffré
Nombre de méthaniseurs à la ferme et volume de biogaz produit dans des méthaniseurs à la ferme	Données non disponibles
Part des cultures de printemps ayant été précédées par des cultures intermédiaires	Données non disponibles
FORÊT-BOIS-BIOMASSE	
Accroissement biologique, séquestration de carbone et effet de substitution	Données non disponibles

Chronologie du puits forestier	Données non disponibles
Indicateurs de suivi	
Répartition du nombre de propriétaires et de la surface des forêts privées selon la taille des propriétés (propriétaires et surfaces en forêt)	Pas d'objectif chiffré
INDUSTRIE	
Émissions globales de GES du secteur industrie en France	
Émissions «scope 2» du secteur industrie (en répartissant les émissions induites par la «production d'énergie» entre les secteurs consommateurs d'énergie)	Pas d'objectif chiffré
Consommation finale d'énergie de l'industrie, par vecteur énergétique : charbon, électricité, gaz, pétrole, énergies renouvelables thermiques et déchets	Données non disponibles
Indicateurs de suivi	
Prix du carbone dans le cadre de l'ETS	
Part des émissions industrielles soumises à un prix du carbone	Données non disponibles
Intensité énergétique des principales activités écono-intensives : métaux primaires, chimie, non métallique, agroalimentaire, équipements	Données non disponibles
Part des investissements consacrés à l'économie d'énergie dans l'industrie	Données non disponibles
Chaleur fatale valorisée dans les réseaux de chaleur existants	Données non disponibles
Consommation intérieure de matières totale (indice base 100 en 1990) et par personne	Données non disponibles
ENERGIE	
Émissions globales de GES du secteur production d'énergie en France	
Indicateurs de suivi	
Intensité d'émissions de CO ₂ de la production d'électricité et des réseaux de chaleur	
Intensité énergétique primaire du PIB	Pas d'objectif chiffré
Puissance appelée en cas de vague de froid décennale	Pas d'objectif chiffré
Puissance installée par filière renouvelable électrique : hydraulique, éolien, solaire, bioénergies	Indicateur PPE
Puissance autorisée en moyens thermiques à combustible fossile (charbon, fioul, gaz), pour usage en semi-base ou base	Pas d'objectif chiffré
Part de l'électricité consommée des énergies renouvelables	Pas d'objectif chiffré
Chaleur consommée d'origine renouvelable et de récupération dans les réseaux de chaleur	Données non disponibles
DÉCHETS	
Émissions globales de GES du secteur déchets en France	
Indicateurs de suivi	
Collecte des déchets ménagers et assimilés	Données non disponibles
Part des déchets acceptés en ITOM (Installations de traitement des ordures ménagères) faisant l'objet d'une valorisation matière	Données non disponibles
Tonnages de déchets reçus par les ISDND (Installations de stockage de déchets non dangereux) hors refus de traitement	Données non disponibles
Poids des déchets incinérés sans récupération d'énergie	Données non disponibles
Taux de captage dans les ISDND (Installations de stockage de déchets non dangereux) et taux de valorisation du biogaz capté	Données non disponibles
Nombre d'installations raccordées pour injection de biométhane : stations d'épuration (STEP), installations de stockage de déchets non dangereux (ISDND)	Pas d'objectif chiffré

INDICATEURS PPE

INDICATEURS PPE	
CONSOMMATION D'ÉNERGIE	
Consommation finale d'énergie hors soutes internationales	
Consommation énergétique primaire d'énergies fossiles	
Consommation énergétique primaire de gaz naturel	
Consommation énergétique primaire de produits pétroliers	
Consommation énergétique primaire de charbon	
NUCLÉAIRE	
Part du nucléaire dans la production d'électricité	
ÉNERGIES RENOUVELABLES	
Part d'énergie renouvelable dans la consommation d'énergie	Données 2016
Electricité	
Part d'électricité renouvelable dans la production	
Eolien terrestre	
Solaire	
Hydroélectricité	
Eolien en mer posé en service	
Eolien en mer	
Energies marines	
Eolien flottant	
Géothermie électrique	
Bois-énergie	
Méthanisation	
Chaleur	
Production de chaleur et froid renouvelable	
Quantité de chaleur et de froid renouvelables et de récupération livrée par les réseaux de chaleur et de froid	
Biomasse	
Pompes à chaleur	
Géothermie basse et moyenne énergie	
Solaire thermique	
Gaz	
Part du gaz d'origine renouvelable dans la consommation de gaz	
Biogaz injecté dans les réseaux	
Biogaz	
Mobilité	
Part d'énergie consommée d'origine renouvelable dans les transports	
Nombre des immatriculations des VE/VHR	
Consommation de BioGNV	
Part de biocarburants avancés incorporés dans les carburants, filière essence.	
Part de biocarburants avancés incorporés dans les carburants, filière gazole.	
FLEXIBILITÉ	
Développement des capacités des Stations de Transfert d'Énergie par Pompage (STEP)	
Développement de la flexibilité du système électrique (capacités d'effacement)	Données 2017 non disponibles



CONTACTS PRESSE

Réseau Action Climat CLER-Réseau pour la transition énergétique

Anne Bringault,
06 07 34 40 67

EpE

CONTACT POUR LE CLIMAT :

David Laurent,
dlaurent@epe-asso.org

CONTACT PRESSE :

Florence Bardin,
Agence F,
florence.bardin@agencef.com

observatoire-climat-energie.fr